

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
- Garanties d'emprunt	OGEC ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE	OGEC ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE	Association	1 040 000,00
- Garanties d'emprunt	OPAC DEPARTEMENTAL HABITAT 29	OPAC DEPARTEMENTAL HABITAT 29	EPIC	3 956 501,49
- Garanties d'emprunt	OPAC QUIMPER CORNOUAILLE	OPAC QUIMPER CORNOUAILLE	EPIC	8 768 907,77
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
02/03/2015 - Subvention	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE FOUESNANT	AMICALE DU PERSONNE COMMUNAL DE FOUESNANT	Association	21 000,00
07/04/2015 - Subvention	OGEC ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE	OGEC ECOLE NOTRE DAME D'ESPERANCE	Association	285 181,96
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).